



Sondage Vision de développement du centre-ville de Magog

Magog, le 25 février 2022 – La Ville de Magog invite la population à répondre à un sondage portant sur la vision de développement du centre-ville. Les citoyens ont jusqu'au vendredi 11 mars pour se prêter à l'exercice. Le sondage est accessible en ligne au ville.magog.qc.ca/consultation-centre-ville. Des copies papier sont également disponibles à l'hôtel de ville, au centre des services techniques et à la Bibliothèque Memphrémagog.

Le questionnaire regroupe une dizaine de questions et porte sur le cachet distinctif du centre-ville (architecture et patrimoine), la hauteur et la densité de même que sur l'hébergement commercial (location à court terme).

Il s'agit de la deuxième phase de consultation organisée par la Ville de Magog à propos du développement de son centre-ville. Rappelons que le 22 février dernier, un peu plus de 100 citoyens se sont réunis en ligne pour participer à une consultation virtuelle portant sur le même sujet.

La mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier, affirme que « ce moyen de consultation additionnel permettra de recueillir l'opinion d'un maximum de citoyens. Les échanges et les réponses obtenues lors des deux exercices aideront les membres du conseil municipal à prendre une décision éclairée et à bien évaluer si des modifications doivent être apportées à la réglementation d'urbanisme. »

Les élus feront un retour sur le sujet lors de la séance publique du conseil municipal du lundi 2 mai. Un rapport de consultation sera également déposé sur le site Internet de la Ville de Magog.

Ce sondage est organisé par la Ville de Magog, conformément à sa Politique de participation citoyenne.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

